



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 8 février 2018

Communiqué de presse

Lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT

La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée contre la haine et les discriminations.

Le « plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT », lancé en décembre 2016 et coordonné par la DILCRAH, rappelle qu'en République, chaque citoyen doit être respecté quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

En 2017, 157 projets, répartis dans 42 départements, ont été subventionnés dans le cadre d'un appel à projets contre la haine et les discriminations anti-LGBT et sont venus compléter la mobilisation et l'action des services de l'Etat et des collectivités territoriales contre la haine et les discriminations envers les personnes lesbiennes, gays, bi, trans et intersexes (LGBTI).

Fort de ce succès, et afin de renforcer ses actions dans les départements, la DILCRAH, en liaison avec les préfetures, lance en 2018 un appel à projets spécifique à destination des structures locales contre la haine et les discriminations anti-LGBT. Doté d'une enveloppe de 500 000 euros, il permettra de soutenir des projets citoyens liés à l'information, la prévention, la formation et l'aide aux victimes, ainsi que les actions de communication et l'organisation d'événements.

Cet appel à projets, destiné à financer des initiatives portées par des acteurs locaux est ouvert **jusqu'au 23 février 2018**.

Le CERFA et la fiche de synthèse doivent être retournés à Mme Hélène DARGON, référente locale, pour le 23 février : helene.dargon@martinique.pref.gouv.fr

Consultez les appels à projets sur le site de la préfecture : www.martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972